

PAYERNE.CH (ACCUEIL/) » ACTU. (ACTU/TOUTES-LES-NOUVELLES/) » **DETAIL DES NOUVELLES**

News-Payerne

[< Article précédent \(actu/detail-des-nouvelles/article/reaménagement-de-la-place-de-la-gare-avec-giratoire-intègre-a-la-croisee-de-la-rue-du-temple-e/\)](#) [Article suivant > \(actu/detail-des-nouvelles/article/route-du-mout/\)](#)

Approbation du règlement d'exploitation civil.

30 septembre 2013

11:25

Avec l'approbation du règlement par l'OFAC, la COREB devient officiellement l'exploitant civil de l'aérodrome de Payerne



([index.php?eID=tx_cms_showpic&file=uploads%2Fpics%2FDSC_0007_20130930_309.JPG&md5=2c151d5d54deeeaeed1afa33044ffce26c9e3c29¶meters%5B%5D=YT0oOntzO](#)

[eID=tx_cms_showpic&file=uploads%2Fpics%2FDSC_0007_20130930_309.JPG&md5=2c151d5d54deeeaeed1afa33044ffce26c9e3c29¶meters%5B%5D=YT0oOntzO](#)



([index.php?eID=tx_cms_showpic&file=uploads%2Fpics%2FDSC_0027_20130930_329.JPG&md5=abe1d6ea76c0a5b2b664b964872ff78d57669b91¶meters%5B%5D=YT0oOntzO](#)

[eID=tx_cms_showpic&file=uploads%2Fpics%2FDSC_0027_20130930_329.JPG&md5=abe1d6ea76c0a5b2b664b964872ff78d57669b91¶meters%5B%5D=YT0oOntzO](#)



([index.php?eID=tx_cms_showpic&file=uploads%2Fpics%2FDSC_0025_20130930_327.JPG&md5=0578de6e986b31f93d593afd1626826d1f57db59¶meters%5B%5D=YT0oOntzO](#)

[eID=tx_cms_showpic&file=uploads%2Fpics%2FDSC_0025_20130930_327.JPG&md5=0578de6e986b31f93d593afd1626826d1f57db59¶meters%5B%5D=YT0oOntzO](#)

L'OFAC a approuvé le règlement d'exploitation civil pour le trafic « vol à vue » de l'aérodrome militaire de Payerne, marquant ainsi le décollage définitif de l'Aéropôle en qualité de Centre de compétences en matière aéronautique. Un véritable coup d'accélérateur au potentiel de développement de la Broye !

L'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) a approuvé le règlement d'exploitation civil pour le trafic « vol à vue » de l'aérodrome militaire de Payerne, désignant par là même la COREB comme exploitant civil du site. Ce règlement définit les conditions d'exploitation, des conditions d'accès à l'aérodrome aux heures d'ouverture. Il est le fruit d'un travail de longue haleine entre l'OFAC, le Département de la Défense, de la Protection de la population et des Sports (DDPS) et la COREB, en étroite collaboration avec la commune de Payerne, sur un dossier d'une complexité rare, en raison de son caractère mixte (civil et militaire). Seule une collaboration intensive et constructive entre ces différents partenaires a permis de prendre en considération tant les besoins de l'économie régionale que les intérêts des riverains. A ce propos, un organe de concertation a été mis en place pour aboutir vers le meilleur consensus dans les décisions futures liées notamment aux implantations ou encore aux autorisations de vol.

Des implantations industrielles en ligne de mire

Cette approbation de l'OFAC constitue un résultat des plus réjouissants, d'autant qu'il marque le décollage définitif de l'Aéropôle en qualité de Centre de compétences en matière aéronautique. Il fait suite à 5 projets avancés d'implantations industrielles importantes – dont 2 ont déjà abouti (Boschung SA et Groupe e SA) – non seulement au développement du parc technologique qui comprend plus de 400'000m2 de terrains équipés (sur les Aéropôles I et II), mais aussi au potentiel de développement de la Broye. Quant à la piste de l'aérodrome longue de 2'900 mètres, elle pourra accueillir jusqu'à 8'400 mouvements civils annuels.

Une vision, un rôle moteur

Le quotidien de la COREB consiste en l'étude et la promotion d'un développement et d'un aménagement régionaux harmonieux. Politique régionale, économie, formation, santé et environnement sont autant de domaines où la COREB joue un rôle moteur dans l'épanouissement de la Broye intercantonale. Dans le cadre de l'Aéropôle, la COREB a pour mission de tenir compte des intérêts régionaux, de facto de contribuer à la création d'emplois à forte valeur ajoutée, estimés entre 1'500 et 2'000. Aujourd'hui, par cette annonce, la COREB s'attend à de nouvelles perspectives de développement décisives pour la région et s'en réjouit.

Pour sa part, la commune de Payerne se réjouit de cette décision qui marque un pas essentiel pour le développement du projet d'Aéropôle, qui constitue un poumon économique pour la région. Ce projet a déjà fait l'objet d'investissements conséquents qui verront prochainement porter leurs fruits. Il ne fait nul doute que cette étape indispensable marque d'une pierre blanche l'envol d'un nouveau développement économique de toute la région de la Broye, tant vaudoise que fribourgeoise.

Contact :

Pierre-André Arm, Directeur de la COREB, 026 663 90 80

Christelle Luisier, Syndique de Payerne, 026 662 65 14

Olivier Piccard, Président de la COREB, 026 557 37 37

[<- retour vers Toutes les nouvelles \(actu/toutes-les-nouvelles/\)](#)

Powered by TYPO3 (<http://www.typo3.org/>)

Ads by LyricsSay [Ad Options](http://ads.nathdome.net/sd/apps/adinfo-1.0/index.html?) (<http://ads.nathdome.net/sd/apps/adinfo-1.0/index.html?>

<http://ads.nathdome.net/sd/apps/adinfo-1.0/index.html?>

Ads by LyricsSay [Ad Options](http://ads.nathdome.net/sd/apps/adinfo-1.0/index.html?)

[http://ads.nathdome.net/sd/apps/adinfo-](http://ads.nathdome.net/sd/apps/adinfo-1.0/index.html?)

[1.0/index.html?](http://ads.nathdome.net/sd/apps/adinfo-1.0/index.html?)

<http://ads.nathdome.net/sd/apps/adinfo-1.0/index.html?>